

## PROCES-VERBAL INFORMATIF DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 18 JUIN 2014

Ouverture de la séance à 20h15 par le Président *F. Cornaz*. Il souhaite la bienvenue aux conseillers ainsi qu'aux municipaux. Il salue la présence de MM. *Cusin* de la Broye et *Bruni* du Murtenbieter.

Appel : Présents : 25                      Excusés : 6                      Non excusés : 3

Ordre du jour :                      Appel

1. Approbation du PV de la séance du 26 mars 2014
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Préavis municipal n°2/2014 : Comptes 2013
4. Préavis municipal n°3/2014 : Arrêté d'imposition pour l'année 2015
5. Présentation des activités de la CCLT pour l'année écoulée
6. Mot du Président
7. Informations municipales
8. Divers et propositions individuelles
9. Nomination du Bureau et des commissions

### 1. Approbation du PV de la séance du 26 mars 2014

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### 2. Approbation de l'ordre du jour

*F. Cornaz* propose d'ajouter un point 7. « Assermentation d'un membre de la Municipalité » après le mot du Président. L'ordre du jour ainsi modifié est accepté à l'unanimité.

### 3. Préavis municipal n°2/2014 : Comptes 2013

*Martine Herrmann* présente les comptes 2013. Ils présentent un bénéfice de CHF 64'092.51 principalement dû à des perceptions fiscales plus importantes que prévues, à des ventes de terrains et à une absence de dépenses exceptionnelles importantes. Ainsi des amortissements importants à hauteur de plus de 1,3 mio. ont pu être effectués : CHF 312'000 d'amortissements obligatoires, CHF 930'000 d'amortissements supplémentaires et CHF 100'000 d'amortissements extraordinaire par prélèvement sur un fonds de réserve.

La Commission de gestion, par son rapporteur, *J. Laverrière*, considère le résultat 2013 comme très bon et se réjouit que l'endettement communal diminue après plusieurs années d'augmentation. Ainsi le ratio qui met en relation les emprunts avec les revenus de fonctionnement financiers est passé d'un coup de « mauvais » à « bon ». La commission remercie le travail de la fiduciaire ainsi que l'excellente tenue des comptes par la Boursière, *Marlise Gaillet*. La Commission de gestion propose aux membres du conseil communal d'accepter le préavis n°2/2014 tel que présenté.

Le Conseil communal accepte à l'unanimité d'approuver les comptes 2013 tels que présentés et d'en donner décharge à la Municipalité ainsi qu'à Madame la Boursière.

*Martine Herrmann* remercie le Conseil pour la confiance accordée et souligne que suite à la démission de notre syndic, l'année fut particulière. Malgré tout la Municipalité a su fonctionner sans chef grâce entre autre au soutien d'un personnel très compétent. Elle remercie chaleureusement *Marlise Gaillet* et *Chantal Veyre* sur lesquelles la Municipalité a pu compter.

Rapport de la commission de gestion pour le patrimoine et les biens communaux par son rapporteur, *J. Laverrière* :

#### -> **Bâtiments, défense incendie et protection civile :**

Aucun grand chantier n'a été entrepris mais l'entretien demande une attention constante. On peut noter le remplacement des fenêtres du bloc communal, la réfection de l'escalier menant au lac ou la peinture de la face ouest des cabines de la plage. La gestion des places d'amarrage a été repensée pour une utilisation plus efficiente du port.

#### -> **École, mesures sociales et tourisme :**

ASIA : L'évolution démographique de la région a un impact sur le nombre d'élèves fréquentant l'école de Faoug (87 enfants en 2010, 105 en 2013). A coté des ses activités au sein de l'ASIA, *A.-M. Grebien* a aussi représenté la Commune et défendu ses intérêts au sein de diverses associations : HIB, ARAJ, EMS Clair Vully et Marc Aurèle. La commission la remercie et lui souhaite une bonne retraite politique.

#### -> **Forêt, routes, internet, déchets, parc et cimetière :**

Les fissures de la route de Villarepos ont été colmatées. Le groupement forestier a effectué l'entretien des plantations et une coupe de bois dans la forêt du Bois de Mottet.

#### -> **Eau, épuration, domaines, police et transports publics :**

Le réseau d'eau est bien entretenu. Plusieurs travaux d'entretien ont eu lieu : nettoyage de la station de

pompage modernisation du système de surveillance, purge des hydrantes. Un fontainier a été engagé pour la surveillance et le contrôle de l'eau.

La Commission profite de l'occasion pour remercier tous les employés communaux et la Municipalité pour le travail effectué durant cette année. *F. Cornaz* se joint à ces remerciements.

#### **4. Préavis municipal n°3/2014 : Arrêté d'imposition pour l'année 2015**

*Martine Herrmann* présente le préavis. 2013 est un exercice extraordinaire. Il ne justifie pas une baisse d'impôt. Elle relève que l'arrivée ou le départ d'un grand contribuable peut avoir un impact important sur la santé financière de la Commune.

La Commission des finances, par son rapporteur *Martine Krenger*, ne juge pas opportun de baisser le taux d'impôt, notamment en raison des investissements futurs à faire dans le réseau d'eau et sachant que le nombre de parcelles à vendre restantes est restreint. Elle propose d'accepter le préavis tel que présenté.

Le Conseil communal accepte à l'unanimité de reconduire le taux d'imposition communal actuel, soit à 61% du taux d'impôt cantonal de base pour les chiffres 1 à 3 de l'arrêté d'imposition 2015 et de reconduire pour 2015 tous les autres points sans modification par rapport à l'arrêté d'imposition 2014.

#### **5. Présentation des activités de la CCLT (Commission culture loisirs et tourisme) pour l'année écoulée**

*Laetita Kohler (Présidente)* présente la composition ainsi que les activités de la CCLT en 2013 et 2014 ainsi que les activités prévues pour 2015.

2013 : Course aux œufs, slow-up, grand débarras, fête villageoise, spectacle de Yann Lambiel, fenêtres de l'Avent et St-Nicolas

2014 : les activités de 2013 + soirée cinéma, Mondial et grand débarras en septembre avec coin livres.

2015 : outre les activités renouvelées d'année en année, les projets d'une nouvelle soirée cinéma, d'une soirée spectacle ou concert, d'un marché artisanal et d'un vide dressing sont à l'étude.

*L. Kohler* remercie la Commune de Faoug pour son soutien dans la mise en œuvre de ces activités et également Claude Monney et Martine Kaufmann pour leur engagement dans les retransmissions des matchs de la Coupe du Monde de football sur grand écran.

*F. Cornaz* remercie cette commission pour son engagement.

#### **6. Mot du Président**

*F. Cornaz* rappelle aux membres du conseil qu'*A.-M. Grebien* quittera ses fonctions de Municipale au 30.6.14 prochain après 8 ans à cette fonction. A la tête du dicastère « Social et école » elle a été très active au sein de l'ASIA comme membre du comité directeur et dans de nombreuses associations régionales dans lesquelles elle a représenté et défendu les intérêts de la Commune avec beaucoup de talent et de conviction : ABSMAD (CMS Moudon, Payerne et Avenches), ARAS (ass. régionale d'action sociale), EMS Marc-Aurèle et Clair-Vully, AES, HIB et bien d'autres. Bonne humeur, positivisme, finesse et sensibilité ont marqué la Municipalité de son empreinte. Au nom du Conseil, *F. Cornaz* la remercie pour son engagement et son dynamisme qui ont permis d'embellir le quotidien de chacun et que tous ont su apprécier. Ce discours est salué par une salve d'applaudissement.

#### **7. Assermentation d'un membre de la Municipalité**

*F. Cornaz* procède à l'assermentation d'*Adrian Kündig* comme Municipal. Il prendra ses fonctions au 1<sup>er</sup> juillet 2014. *A. Kündig* : remercie les habitants de Faoug pour leur vote et la confiance accordée. Il est très heureux et fier de s'être établi dans cette commune. Il profite encore pour remercier son épouse Claudine présente ce soir de l'autoriser à prendre ces fonctions. Il est accueilli à la Municipalité par une salve d'applaudissements.

#### **8. Informations municipales**

*Martine Herrmann* : la pose d'une membrane sur la route de Villarepos a dû être reportée à juin pour des raisons météorologiques. Une fuite d'eau a été découverte en début de semaine à l'intersection de la Route de Villarepos et de la route Sur les Jardins. Cette fuite sera d'abord colmatée avant de procéder à la pose de la membrane.

La désaffectation du cimetière est prévue pour le début de l'automne.

Déchetterie : Après avoir discuté avec les organismes et repreneurs notamment Tetrapak qui effectue à l'heure actuelle une expérience pilote avec des communes romandes, il s'avère que le tri du plastique n'est pas une solution réaliste pour notre déchetterie : il existe de très nombreux types de plastique. Au final il ne resterait plus que la possibilité de trier les films des palettes, les sachets des grandes surfaces et les

films alimentaires. Or ces plastiques peuvent être remis chez Haldimann, par ex. ou dans certaines grandes surfaces.

## 9. Divers et propositions individuelles

*Sonja Riner* : Au lac, il y a une interdiction de faire des grillades. Mais certaines personnes font des feux sur des grills portables. Seraient-ils autorisés ? *C. Gujer* : NON !!! *Deborah Kaeser* relève le nombre important de détritus, mégots et autres par terre à la plage après un week-end estival. Est-ce notre rôle de faire la police sans cesse ? Ne pourrait-on pas proposer des cendriers ? *Christophe Gujer* : chacun est censé être civilisé. Mettre un agent de police qui ferait des rondes nous coûterait trop cher. Mais en tant que membre du conseil communal assermenté, vous avez le droit, voir le devoir de dénoncer celui qui fait une infraction. *Deborah Kaeser* ajoute qu'elle a pris des photos et les a envoyées à la Commune pour prise de position. *Josiane Kohler* : relève que la prise en charge des déchets est en augmentation dans les comptes. Lors de rénovation ou de nouvelles constructions, les déchets sont-ils amenés à la déchetterie directement ? *Marc Ursenbacher* : à sa connaissance, chaque construction a sa benne à ordures mais il peut tout à fait y avoir des propriétaires peu scrupuleux.

*Christine Vetterli* : par expérience, chaque corps de métier doit reprendre ses déchets. *Marc Ursenbacher* : d'un point de vue légal, on ne peut pas forcer les entreprises à reprendre leurs déchets.

*Martine Krenger* : nous avons des difficultés à trouver des candidat(e)s pour la Municipalité. Ne faudrait-il pas penser à la fusion ? Où en est-on ? Comment procéder ? *Martine Herrmann* : il faut du temps pour étudier et finaliser un tel projet et surtout il faut tout d'abord une Municipalité au complet. On pourrait tout à fait se poser la question de l'intérêt de le faire. *F. Cornaz* : afin de diminuer la charge de travail dans les dicastères, ne pourrait-on pas passer à 7 membres par ex. ? *Martine Herrmann* : Pourquoi pas ? Au conseil communal de faire une proposition en ce sens qui doit parvenir au moins 6 mois avant la fin de la législature. *F. Cornaz* : relève encore qu'il est favorable à l'étude d'une éventuelle fusion.

*Martine Herrmann* : rappelle que le 2<sup>e</sup> tour aura lieu le 6 juillet prochain. Sans candidat, chacun pourra voter pour tout un chacun éligible dans la Commune. Celui qui a le plus de voix sera élu. Et il ne peut pas refuser son élection. Il doit démissionner. Et on devra alors recommencer avec le dépôt des listes. Cette procédure pourrait durer un certain temps..... Donc si un candidat se décide, qu'il nous le fasse savoir. On le mettra sur le site internet et on fera sa publicité dans le village. *A.-M. Grebien* ajoute que la fonction de Municipal est très enrichissante et que même si elle demande beaucoup de travail, on y apprend énormément !

*Roland Tacheron* : malgré le tout-ménage de rappel sur le devoir d'élagage des haies, la haie située en face de chez Beck empiète sur le trottoir. *H.-J. Brechbühl* : le mandat de taille vient de nous être confié il y a 2 jours. Ce sera fait à l'avenir 2x par an. *Thierry Feneyrolles* : La cabane de la place de jeux de la plage bouge beaucoup et devient dangereuse. Pierre-Alain pourrait-il faire qqch ? *A.-M. Grebien* va regarder avec lui. *Christine Vetterli* a reçu une demande de M. Perruchon pour réactualiser les membres de la police de proximité. *Christophe Gujer* contactera le brigadier. *R. Tacheron* : la commission de parking est-elle déjà active ? Il a remarqué que des pendulaires venaient parquer près de la gare pour prendre le train à Faoug. *Marc Ursenbacher* : la commission sera active prochainement. *Thierry Feneyrolles* : la hausse du nombre de voitures parkées peut être due au coût du parking de Morat qui a été multiplié par 2 du jour au lendemain. Et avec le parking d'Avenches qui est maintenant aussi payant, cette situation est propice au parking des pendulaires sur la commune de Faoug ! *Sylvain Carrard* : Nous cherchons du terrain à bâtir pour notre famille sur la commune. Quel est le point de vue de la municipalité quant au dézonage de nouvelles parcelles ? *Marc Ursenbacher* : nous ne souhaitons pas faire de prise de position. Les parcelles aux Vouats sont presque toutes vendues. De plus la LAT et ses règles particulières vont entrer en vigueur. On ne peut que vous rediriger vers des propriétaires privés.

## 10. Nomination du Bureau et des commissions

Président : **François Cornaz** est élu avec 23 voix, 1 voix est attribuée à T. Roduit et 1 bulletin est blanc

Vice-Président : **Thomas Roduit** est élu par levé de main à l'unanimité.

2e Vice-Président : **Patrick Thévoz** est élu par levé de main à l'unanimité.

Scrutateurs : **Olivier Ursenbacher** et **Thierry Feneyrolles**

Scrutateurs suppléants : **Sylvain Carrard** et **Céline Kohler**

Nomination de la Commission de gestion:

- Heinz Herrmann (Président),
- Jérôme Laverrière
- Roland Ledergerber
- Thomas Roduit
- Michaël Krenger

Suppléants: *Martine Kaufmann-Perregaux* et *Eric Fankhauser*

Nomination de la Commission des finances:

- Martine Krenger
- Roland Tacheron (Président)
- Markus Kohler
- Daniel André Cornaz
- Rolf Hotz

Suppléants: *Yves Mischler* et *Laetitia Kohler*

Jetons de présence : ceux qui le souhaitent peuvent mettre tout ou partie de leurs jetons de présence dans l'urne destinée à moitié à la Ribambelle et à moitié au P'tit Bonheur à Avenches.

Heinz Herrmann remercie le Président et la Secrétaire pour tout leur travail avant, pendant et après les séances du conseil communal.

Le Président lève la séance à 21h30.



F. Cornaz  
Président



S. Laverrière  
Secrétaire

Faoug, juin 2014  
Sous réserve d'approbation.